



Fleurieux

www.fleurieuxsurlarbresle.fr

le Fil Info des Fleurinois

Octobre 2025

✓ le mot du Maire



Chères Fleurinoises et chers Fleurinois,
Nous avons eu déjà de nombreuses occasions de nous retrouver au cours de ces dernières semaines de rentrée, avec le forum des associations, la fête de la patate, le salon du livre, les foulées fleurinoises et bien d'autres événements associatifs encore, qui jalonnent de manière conviviale le départ progressif de l'été.

Si cette rentrée a été marquée par un contexte national et international d'une grande incertitude, elle a également été marquée pour notre école du Chêne par de belles nouveautés : l'ouverture de la micro-crèche et de l'espace périscolaire, mais également l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle, témoins du dynamisme de notre village.

Comme vous avez pu le voir, les travaux des équipes municipales se sont poursuivis cet été avec la piétonisation de la route de la Corniche et bientôt du chemin du Morillon, l'installation en cours d'un parcours sportif en proximité des nouveaux jeux pour enfants, la mise en valeur de nos pavillons du parc du Chêne, ou encore le lancement de la rénovation de notre espace François Baraduc. La priorité pour ce chantier d'ampleur a été mise sur l'isolation et la consommation énergétique autant que sur les fonctionnalités de l'office pour plus de confort des nombreux usagers et adhérents de nos associations.

La sécurité a également été au cœur de l'action de vos élus et des équipes municipales, avec la mise en service de la première phase de la vidéoprotection et le lancement des travaux d'étude de la seconde étape, mais également avec le prochain arrêté de limitation de la circulation routière à 30 km/h dans le village, qui sera accompagné d'un rafraîchissement et d'un élargissement de nos marquages de voirie.

J'ai plaisir à voir un nombre croissant de Fleurinois déambuler au centre-bourg et contribuer ainsi au développement de nos commerces et services de proximité : professionnels de santé, pharmacie, boulangerie-pâtisserie, coiffeur, instituts de beauté et de massage, épicerie-multiservices, bar, et restaurants.

Je souhaite très sincèrement saluer ici l'engagement fort des équipes municipales, des élus, des associations, de leurs bénévoles et remercier aussi les Fleurinois, toujours fidèles et présents dans les moments collectifs forts qui fondent l'esprit de notre village.

J'aurai plaisir à vous retrouver au fil des prochaines semaines au cœur du village, et vous souhaite d'ici là, une bonne lecture !

Diogène BATALLA,
Maire de Fleurieux sur l'Arbresle



Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle - 21 place Benoît Dubost - 69210 Fleurieux sur l'Arbresle
Tél. 04 74 1 26 01 - Courriel : accueil@mairie-fleurieux.fr - Site internet : fleurieuxsurlarbresle.fr
Directeur de la publication : Diogène BATALLA - Responsable d'édition : Léo MOLINIÉ
Conception et réalisation : AJCCOM - www.ajccom.fr
Crédit Photos : la commune de Fleurieux sur l'Arbresle - Tirage : 1200 ex.

✓ Une rentrée marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle



Cette rentrée scolaire s'est déroulée sous le signe du renouveau et de la croissance à l'école du village !

Avec 222 élèves répartis entre 84 enfants en maternelle et 138 en élémentaire, l'établissement poursuit son développement et a ac-

cueilli cette année l'ouverture d'une quatrième classe de maternelle.

Cette ouverture fait suite à la mise en place de nouveaux seuils d'effectifs, limitant à 24 élèves maximum les classes de grande section. L'annonce, faite dès le mois d'avril par

l'académie, a permis à la commune d'anticiper sereinement cette évolution.

Bonne nouvelle : le nouveau bâtiment scolaire avait justement été conçu pour accueillir quatre classes. La salle jusqu'alors utilisée par le centre de loisirs de la MJC a ainsi retrouvé sa vocation première.

Afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil aux enfants, la municipalité a investi dans du mobilier scolaire neuf (bureaux, chaises...) et recruté une nouvelle ATSEM, une décision validée lors du conseil municipal du 26 mai.

Une belle dynamique pour cette rentrée, placée sous le signe de l'adaptation et du bien-être des élèves !

✓ Bienvenue à notre chouette micro-crèche.



Depuis le 1^{er} septembre, la micro-crèche de Fleurieux accueille désormais les tout-petits du village.

Installée dans la nouvelle extension juste à côté de l'école, elle peut recevoir jusqu'à 12 enfants dans un cadre lumineux et sécurisé.

Avec des horaires larges (du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30), la structure répond aux besoins des familles et propose aux enfants des journées rythmées par des activités variées : jeux d'éveil, ateliers créatifs, lectures ou encore sorties en plein air.

Encadrés par une équipe de professionnels, les enfants évoluent dans une ambiance bienveillante, propice à l'épanouissement et aux premiers apprentissages.

✓ Festival "Les Livres Chouettes"



La quatrième édition du Festival littéraire "Les livres Chouettes", de Fleurieux-sur-l'Arbresle, a eu lieu samedi 6 septembre 2025, sur la place des Deux Chouettes.

Cet évènement, dans une version plus légère, a été organisé par la

commune, qui a mis tout en œuvre pour faire de cette journée un moment de plaisir et de partage !

Ce sont près de trente intervenants littéraires (auteurs et éditeurs) qui nous ont fait le plaisir de leur présence.

On vous donne rendez-vous l'année prochaine !

Et si vous connaissez des personnes que notre festival pourrait intéresser, écrivez-nous : fetelivresfleurieux@gmail.com ou culture@mairie-fleurieux.fr

✓ Fête de la patate et Forum des associations



Un week-end riche en convivialité

Le week-end du 6 et 7 septembre a été marqué par deux rendez-vous incontournables pour la vie locale.



Le samedi 6 septembre, le Forum des associations a permis aux habitants de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées sur la commune. Associations sportives, culturelles et

solidaires étaient présentes pour présenter leurs activités, accueillir de nouveaux membres et partager leur passion avec le

public. Un moment idéal pour s'informer, s'inscrire et échanger dans une ambiance chaleureuse.

Le dimanche 7 septembre, la traditionnelle Fête de la patate, organisée par le Sou des écoles, a rassemblé habitants et visiteurs autour d'un moment convivial et gourmand. Plantées fin avril, les pommes de terre de variété Agria ont bien profité du soleil et de la pluie de l'été. Le résultat fut à la hauteur : près de 500 kg de récolte, déterrés à l'ancienne grâce à un soc tiré par la jument Sauvage, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Les gourmets ont pu savourer le classique saucisson chaud, préparé sur place, tandis que les enfants se sont émerveillés lors d'un tour de calèche mené par la douce Tulipe.

Entre traditions agricoles, bonne humeur et esprit de partage, ce week-end populaire confirme combien la convivialité et l'engagement associatif restent au cœur de la vie communale.

✓ Vidéoprotection : la phase 2 est lancée



Depuis juillet, la commune est équipée de ses premières caméras de vidéoprotection, installées au centre-bourg et autour de l'espace François Baraduc. Cette première étape a marqué un pas important pour renforcer la sécurité et la sérénité de nos espaces publics. Le projet se poursuit désormais avec la phase 2 : de nouvelles

caméras seront mises en place aux entrées et sorties de la commune, ainsi que dans le secteur de la gare. Ces emplacements stratégiques permettront d'élargir la couverture du dispositif et de mieux protéger les lieux de passage fréquentés.

Ce projet bénéficie d'un soutien financier solide : 80 000€ de la DETR pour l'ensemble des deux phases, 60 000€ de la Région déjà attribués pour la première phase (et une nouvelle demande déposée pour la deuxième), ainsi que 12 000€ du FIPD pour le raccordement en gendarmerie.

Avec cette nouvelle étape, la municipalité poursuit son engagement : offrir à chacun un cadre de vie plus sûr et plus serein, tout en veillant au respect de la vie privée de tous.

✓ Espace François Baraduc : un lieu qui se modernise



Après plus de 30 ans d'existence, l'espace François Baraduc bénéficie d'une rénovation progressive, pensée pour améliorer le confort et l'accueil des habitants.

La première phase des travaux, déjà réalisée, a permis le remplacement de l'ensemble des menuiseries, l'installation de brise-soleil orientables (BSO) et le relamping complet pour un éclairage plus moderne et économe en énergie.

La deuxième phase, en cours, concerne quant à elle le hall, la petite salle, l'office et les sanitaires. L'objectif est de rendre l'ensemble des espaces plus fonctionnels, plus agréables et adaptés aux besoins actuels des associations comme des particuliers.

Consciente de l'importance de l'espace François Baraduc dans la vie associative locale, la municipalité a réfléchi en amont à l'organisation : durant les travaux, chaque activité a pu être maintenue en proposant l'accès à d'autres salles de la commune. Une manière d'assurer la continuité de la vie associative, tout en préparant un équipement modernisé pour l'avenir.

✓ Un parcours sportif qui complète nos équipements de loisirs

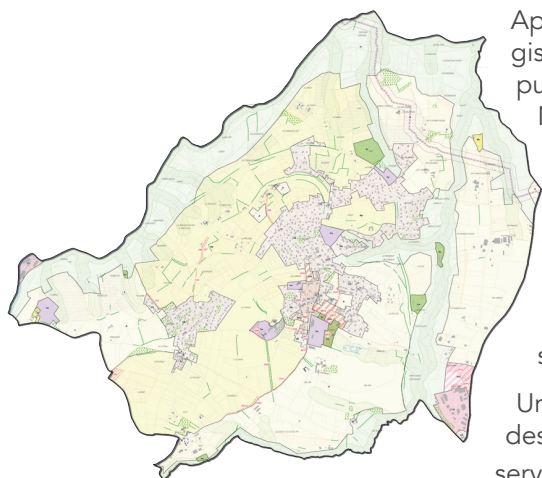


Depuis quelques semaines, un parcours sportif en libre accès a vu le jour à proximité du city stade. Conçu pour permettre à chacun de pratiquer une activité physique en plein air, il propose différents modules adaptés aussi bien aux débutants qu'aux sportifs confirmés.

Avec cette nouvelle installation, notre commune continue de développer un espace de loisirs complet et varié. Après les jeux pour enfants récemment posés et en attendant l'ouverture prochaine du pump track, le secteur du city stade devient progressivement un véritable lieu de rencontre et de vitalité, où toutes les générations trouvent leur place.

Ce parcours sportif s'inscrit dans la volonté municipale d'encourager la pratique sportive, le bien-être et la convivialité, tout en valorisant les équipements de proximité.

✓ Focus sur la Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Après une période de concertation avec la mise en place en mairie d'un registre des observations en septembre 2024, puis au travers de deux réunions publiques tenues en mars et en mai 2025, réuni le 25 août 2025, le Conseil Municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette étape importante marque la finalisation du document avant son passage à l'enquête publique. Le projet comprend notamment les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que le règlement graphique et écrit.

L'ensemble du dossier a été transmis en septembre aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis. Ces dernières disposent de 3 mois pour soumettre à la commune leurs observations.

Une enquête publique aura lieu en fin d'année pour vous présenter l'ensemble des éléments constituant le nouveau PLU et recueillir une nouvelle fois vos observations. L'approbation est prévue pour février 2026.

✓ ... et le Crématorium



- Une sécurisation de l'accès au site, par la création d'un accès via la rue de la Madone. Cela permet de mieux répartir les flux de circulation sur la route Napoléon ;
- Un éloignement du site par rapport aux habitations avoisinantes. Le crématorium est désormais implanté plus au nord de la parcelle.

La première enquête publique menée par la commune en mars 2024 a permis d'affirmer le caractère d'utilité publique du projet et de modifier le zonage de la parcelle sur laquelle la construction du crématorium doit être implantée. Au terme de cette procédure, l'ensemble de la zone est à présent classé en zone Ue (zone d'équipement).

L'enquête a également permis d'intégrer plusieurs remarques pour améliorer le projet telles que :

La sous-préfecture a demandé de réaliser une étude des risques sanitaires et soumettre le projet de permis de construire à une deuxième enquête publique. Le bureau d'études VERITAS précise dans les conclusions de son rapport rendu en mai 2025 que les indicateurs de risque respectent les valeurs repères pour l'ensemble des voies d'exposition et restent inférieurs aux valeurs limites pour la protection de la santé humaine et de l'environnement.

La commune vient de clôturer la deuxième enquête publique menée entre le 1^{er} et le 30 septembre 2025. Madame la commissaire enquêtrice a présenté une synthèse des observations du public et doit rendre son rapport fin octobre.

✓ Expression des listes

1 - S'investir pour l'Avenir :

Votre voix au conseil municipal. En séance, en commission, en conseil, les élus et non élus de la liste suivent avec attention les dossiers qui concernent votre quotidien et l'avenir de notre commune. Nous continuons à examiner chaque projet, poser les questions nécessaires et défendre des solutions au service des citoyens de la commune. Nous restons mobilisés pour défendre vos idées et remarques constructives. Même minoritaire, notre engagement reste entier !

L'Equipe "S'investir pour l'avenir"

2 - Nouvel Élan pour Fleurieux

Les élections municipales de 2026 se dérouleront les 15 et 22 mars 2026. Nouvel Élan pour Fleurieux présentera une liste, avec une équipe composée de personnes expérimentées et impliquées dans la vie du village. Nous souhaitons offrir aux habitants un projet constructif et réaliste, porté par une vision nouvelle, solidaire et innovante. Ensemble, donnons un Nouvel Élan pour un village encore plus vivant, accueillant, attractif et tourné vers l'avenir. Retrouvez-nous sur nouvelanpourfleurieux.fr

3 - Ensemble, toujours pour Fleurieux

Notre équipe est mobilisée pour respecter chacun des engagements pris auprès des Fleurinois d'ici la fin de ce mandat intense de 18 mois et améliorer ainsi notre cadre de vie commun. Dans les prochains mois, nous vous proposerons un nouveau projet de village pour les années à venir et solliciterons à nouveau votre confiance : n'hésitez pas à nous partager vos attentes, nous sommes à votre écoute ! Nous souhaitons une campagne 2026 apaisée, basée sur les projets et dans le respect des personnes.